



ATELIER SUR LES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES ENTRE LE TCA, LA CONVENTION DE LA CEDEAO SUR LES ALPC, UNPoA ET AUTRES INSTRUMENTS PERTINENTS

Abuja, 22 - 23 Juillet 2015

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



UNSCAR

United Nations Trust Facility

Supporting Cooperation on Arms Regulation

Points clés et conclusions:

Les points clés et les conclusions de l'atelier sont les suivants :

- L'atelier reconnaît que les Etats membres de la CEDEAO doivent prendre en compte les diverses obligations qui les incombent en vertu des instruments internationaux sur le contrôle des armes et favoriser l'harmonisation des efforts de la mise en œuvre.
- Une préoccupation majeure des Etats membres de la CEDEAO est de définir des stratégies pratiques pour la mise en œuvre du TCA.
- Les champs d'application des divers instruments resteront des questions importantes dans le cadre de l'harmonisation de la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC et du TCA.
- Les Etats membres de la CEDEAO doivent décider s'ils adoptent une loi unique pour la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC, le TCA et les autres instruments pertinents, ou, en prenant compte des processus récents de revues législatives, s'ils adoptent de lois multiples qui feront partie d'un « code de désarmement ».
- L'atelier a souligné l'impératif d'initier le processus de réviser l'étendue de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC ainsi que le mandat des commissions nationales sur les armes légères dans les États membres, en vue de répondre aux exigences pour la mise en œuvre du TCA.
- L'atelier a accentué l'importance de la coopération dans la mise en œuvre des différents instruments sur plusieurs niveaux : la coordination est nécessaire au sein des États membres et entre les États membres aussi bien qu'avec les partenaires internationaux.
- Conformément à la Convention de la CEDEAO sur les ALPC, la Commission de la CEDEAO devrait poursuivre son rôle de coordination dans la mise en œuvre de la Convention, qui est étroitement liée à la mise en œuvre du TCA.

Recommandations:

Après les deux jours de débats extensifs et constructifs, l'atelier s'est achevé sur les principales recommandations suivantes :

- La réunion invite instamment la Commission de la CEDEAO de mettre en place un groupe d'experts pour proposer des modalités relatives aux arrangements institutionnels nécessaires à la mise en œuvre du TCA et d'autres instruments pertinents de contrôle des armes.

- Les Etats membres de la CEDEAO et les autres parties prenantes sont attendus pour enrichir l'étude sur les synergies et les complémentarités entre le TCA, la Convention de la CEDEAO sur les ALPC, le Programme d'Action et d'autres instruments pertinents, et de s'en approprié.